



Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) Commune de Salazie

CONCERTATION SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION

La commune de Salazie est concernée depuis le 9 mars 2005 par un Plan de Prévention des Risques naturels (PPRn) « mouvements de terrain ». Une procédure de révision est enclenchée par la Préfecture, et la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) est chargée de l'élaboration de ce projet de PPRn multi-risques (inondation et mouvements de terrain).

La commune est concernée par des phénomènes d'inondations et de mouvements de terrain qui seront pris en compte dans le futur PPRn.

**Venez assister aux réunions d'informations
sur la démarche de révision et
la connaissance actuelle des risques**

- jeudi 14 décembre à 17h en mairie annexe de Grand Ilet,
- mardi 19 décembre à 17h en mairie annexe d'Hell-Bourg
- jeudi 21 décembre à 17h en mairie centrale de Salazie

Vous pouvez transmettre toute demande de renseignements et d'observations à l'adresse mail suivante :
concertation-ppr-salazie@developpement-durable.gouv.fr